

Autres questions politiques

Lors de son sommet en juin, l'Organisation de l'unité africaine est parvenue à s'entendre sur la tenue d'un référendum au Sahara occidental afin de décider du sort de cette ancienne colonie espagnole dont l'Algérie réclame l'indépendance et que le Maroc prétend annexer en invoquant des droits de souveraineté historique. Or, si l'Assemblée générale a adopté par consensus une résolution priant les Nations unies de participer à l'organisation et à la conduite du référendum, elle a aussi adopté une résolution de l'Algérie tendant à préjuger de l'issue du référendum envisagé. Le Canada continue, pour sa part, d'observer une stricte neutralité sur cette question, à la satisfaction des parties concernées.

Sur la question du Timor oriental, l'Assemblée générale a réitéré son appel en faveur de l'autodétermination et de l'octroi de secours humanitaires pour cette ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1976. Le Canada et plus de 40 autres pays ont voté contre la résolution, considérant que l'intégration du Timor oriental, quoique n'étant pas tout à fait conforme au principe de l'autodétermination, est désormais un fait accompli et irréversible qu'aucune résolution ne saurait modifier et que la Communauté internationale devrait maintenant faire porter ses efforts sur l'aide humanitaire et sur les moyens de résoudre les problèmes de développement qui se posent à la population.

Appuyé par une résolution au ton très ferme adoptée par l'Assemblée générale en 1980, le Belize a finalement accédé à l'indépendance en septembre et a été admis aux Nations unies. L'Assemblée générale a, par ailleurs, marqué en 1981 le vingtième anniversaire du Mouvement des non-alignés, dont le Canada a loué l'action en faveur de la décolonisation et de la détente. Enfin, si l'assemblée a pris note d'une recommandation faite en commission et visant l'inscription de la question de Porto Rico à son ordre du jour pour 1982, elle n'a adopté aucune résolution sur la Pologne et ce, même après l'imposition de la loi martiale en décembre.

Contrôle des armements et désarmement mondial

Les espoirs de signature de nouveaux accords multilatéraux de contrôle des armements et de désarmement sont demeurés minces en 1981. Les répercussions de l'invasion de l'Afghanistan et les événements de Pologne, du Moyen-Orient et d'Amérique centrale ont contribué à créer un climat peu propice à la négociation. La nouvelle Administration américaine ayant, par ailleurs, entrepris une revue en profondeur de la politique de sécurité, notamment en matière de contrôle des armements et de désarmement, il ne fallait guère espérer de progrès sur ce point avant la fin de 1981 et même au delà.

Le gouvernement canadien a commencé ses préparatifs en vue de la deuxième Session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement (UNSSOD II) qui doit se tenir du 7 juin au 9 juillet 1982. Il a exposé ses vues sur cette deuxième session dans une lettre au secrétaire général